Pétitions

Règlement, une pétition de gens de la Colombie-Britannique qui s'inquiètent des déversements de pétrole sur leurs côtes splendides et de leurs effets non seulement sur le gagne-pain des habitants de ces côtes, mais sur les animaux et les plantes qui y vivent.

Les pétitionnaires demandent que la prospection de gisements d'hydrocarbures fasse l'objet d'un moratoire. La pétition est certifiée par le greffier.

LES ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'HYDROCARBURES – L'UTILISATION DE SOURCES D'ÉNERGIE DE REMPLACEMENT

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles—du—Golfe): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une pétition au nom d'habitants du sud de la Colombie—Britannique continentale qui partagent l'inquiétude de mes mandants au sujet du déversement de pétrole limité dit—on qui a reflué sur la côte de la Colombie—Britannique en janvier. Le événements d'aujourd'hui montrent encore une fois pourquoi ces personnes sont inquiètes. J'exhorte le gouvernement à utiliser effectivement tous les fonds qui doivent servir au développement de sources d'énergie de remplacement durables et sans danger pour l'environnement.

LE MORATOIRE SUR LA PROSPECTION ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'HYDROCARBURES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter ces pétitions conformément l'article 36 du Règlement. Elles ont été certifiées et les signataires viennent de la Colombie-Britannique, c'est à dire de Vancouver, de New Westminster, de Burnaby et de Coquitlam. Ils demandent au gouvernment de maintenir à perpétuité le moratoire sur la prospection et l'exploitation pétrolières dans le Pacifique canadien, au large des côtes de la Colombie-Britannique. Ils sont très inquiets à cause des répercussions que ce déversement de pétrole dévastateur a sur les côtes de la Colombie-Britannique et c'est pourquoi ils se prévalent de leur droit en présentant ces pétitions au Parlement.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, comme fidèle du parti qui a grandi en Colombie—Britannique, dans la partie nord de la péninsule de Saanich, je suis particulièrement heureux de présenter cette pétition aujourd'hui à la Chambre au nom des gens de ma province qui, parce qu'ils sont très conscients des dommages que peuvent causer les nappes de pétrole, demandent que le gouvernement fédéral promette d'imposer un moratoire perpétuel sur la prospection d'hydrocarbures dans le sous—sol marin.

LA PROSPECTION ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'HYDROCARBURES – L'UTILISATION DE SOURCES D'ÉNERGIE DE REMPLACEMENT

M. Neil Young (Beaches — Woodbine): Monsieur le Président, j'ai moi aussi l'honneur de présenter une pétition signée par plusieurs centaines d'habitants de l'île de Vancouver. A propos, monsieur le Président, une de mes soeurs et son mari habitent dans l'île. Les pétitionnaires veulent rappeler aux députés les dangers que représentent les nappes de pétrole sur la côte ouest et surtout autour de l'île de Vancouver. Les pétitionnaires demandent que l'argent que dépense le gouvernement fédéral en subventions pour le forage pétrolier au large des côtes du Pacifique serve plutôt à favoriser l'économie d'énergie, le développement et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie durables et sans danger pour l'environnement.

• (1520)

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter aux termes de l'article 36 du Règlement une pétition signée par 75 personnes et qui a été dûment certifiée correcte par le greffier. Les pétitionnaires, venant de certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, attirent l'attention sur les grands risques que fait courir la prospection et l'exploitation pétrolières sur la côte ouest, comme en témoigne la nappe de pétrole qui vient encore s'échouer sur l'île de Vancouver. Ils soulignent également la nécessité de réduire l'utilisation des combustibles fossiles afin de protéger l'atmosphère.

Ils demandent que le gouvernement promette d'abandonner toute subvention à la prospection et à l'exploitation pétrolières sur la côte ouest et de faire servir plutôt cet argent à l'exploitation de sources d'énergie renouvelables.

LE MORATOIRE SUR LA PROSPECTION ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'HYDROCARBURES

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest-Revelstoke): Monsieur le Président, je suis fier de présenter, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement, une pétition signée par de nombreux habitants de la Colombie-Britannique et qui a été certifiée correcte par le greffier des pétitions.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral d'imposer à perpétuité un moratoire sur la prospection et l'exploitation de gisements de pétrole sous-marins le long des côtes canadiennes du Pacifique.

Je tiens à dire simplement qu'il est honteux que le gouvernement en exercice n'ait pas écouté le gouvernement de la Colombie-Britannique de l'époque. S'il l'avait fait, il n'aurait pas à faire face au gâchis actuel.